CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

À l'Isle d'Abeau, le 16 avril 2021

Service Urbanisme Opérationnel
Affaire suivie par : J. Annequin
Réf. : JA/YT

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
38290 St Quentin Fallavier

Objet : consultation PPA sur la révision simplifiée n°1 du PLU

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'avis de la CAPI sur la révision simplifiée n°1 PLU de votre commune,

Concernant le règlement :
Accès
La révision rend possible la création d'un second accès de desserte, sur les lots industriels en ZAE page 68 mais semble en contradiction avec ce qui est écrit en page 69
Stationnement
Proposition de la commune :

Dans les zones U et AU, cette part est donc ramenée à 1 place par logements et à 1 place pour 10 salariés, de la façon suivante : *Type de construction*	***Nombre de places de stationnement vélos***
Habitat collectif	*1 place par logement*
Construction à usage commercial	***1 place pour 5 emplois***
Construction à usage artisanal ou industriel et entrepôts	***1 place pour 10 emplois***

Je vous rappelle la règle pour le stationnement vélo
Pour l'habitat collectif :

Stationnement vélos	
Habitat collectif	*1.5 place par logement*
Pour les locaux industriels	1 place pour 4 emplois

Avis général
La CAPI émet un **avis favorable**, mais souhaite que les remarques et recommandations formulées dans le présent avis puissent être prises en compte dans le projet de PLU qui sera soumis à l'approbation de votre Conseil Municipal.

Les services de la CAPI restent à votre disposition pour toute précision ou information que vous jugeriez utile.

Je vous prie de bien vouloir agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Pour le Président et par délégation

Vice-Président délégué à
l'Aménagement et à l'Urbanisme

Patrick MARGIER

Communauté d'Agglomération
Porte de l'Isère
17, Avenue du Bourg - BP 90592
38081 l'Isle d'Abeau Cedex

Tél : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
Email capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr